



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 03/05/2022
Reçu en préfecture le 03/05/2022
Affiché le 
ID : 018-200000933-20220502-2022_05_034-DE

RAPPORT D'ACTIVITES 2021



Environnement



Culture



Relais d'Assistants Maternelles

Aménagement du territoire

Urbanisme

Territoire Sauldre et Sologne

Services à la population

Développement économique

GEMAPI

Tourisme

Finances

Communauté de communes Sauldre et Sologne
7 rue du 4 Septembre
18410 ARGENT-SUR-SAUDRE
Tél : 02.48.73.85.22
www.sauldre-sologne.fr



Envoyé en préfecture le 03/05/2022

Reçu en préfecture le 03/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 018-200000933-20220502-2022_05_034-DE



Sommaire

Première partie : Institution et fonctionnement

I. Le territoire	Page 4
II. Les compétences statutaires	Pages 4-5
III. La vie institutionnelle	Pages 5 à 8
IV. Les moyens humains	Pages 9-10
V. Les moyens financiers <i>Budget principal</i> <i>Budget Ordures Ménagères</i> <i>Budget SPANC</i> <i>Budget ZAE</i>	Pages 10 à 16

Deuxième partie : Activités communautaires

I. Aménagement du territoire <i>Signature de l'ORT</i>	Page 16
II. Développement économique – emploi <i>Plan de relance</i> <i>Place du marché Sauldre et Sologne</i> <i>Subventions octroyées par la CDC</i> <i>Emploi-formation</i> <i>Maison de l'emploi</i>	Pages 16 à 19
III. Environnement <i>Collecte et traitement des déchets</i> <i>Action visant à la réduction de la production de déchets</i> <i>Construction et inauguration de la déchèterie intercommunale</i> <i>Collecte des emballages ménagers et extension des consignes de tri</i> <i>Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</i>	Pages 20 à 24
IV. Services à la population <i>Relais d'Assistantes Maternelles – RAM</i> <i>Formation PSC1</i>	Page 25
V. Plan d'actions de l'Office de Tourisme <i>Création d'un site internet de destination en anglais</i> <i>Création d'un guide d'accueil touristique</i> <i>Marque Sologne</i> <i>Bourses touristiques</i> <i>Sorties nature</i> <i>Féerie de Noël</i> <i>Appui aux prestataires touristiques</i> <i>Location de VAE, bateaux électriques et step-paddles</i> <i>Golf en campagne</i> <i>Visites de ville</i> <i>Réseaux sociaux</i> <i>Recrutements</i>	Pages 26 à 29
VI. Culture <i>Saison culturelle intercommunale 2021</i> <i>Programmation portée par la CDC</i> <i>La coordination par la CDC</i>	Pages 30 à 33
VII. Urbanisme	Page 34



Première partie

Institution et fonctionnement

I. Le Territoire

Au 1^{er} janvier 2021, le territoire de la Communauté de communes Sauldre et Sologne s'est étendu en accueillant la commune de Nançay.

Située dans le nord du Département du Cher, aux portes de la Sologne et du Sancerrois, la Communauté de communes Sauldre et Sologne (créée le 30 décembre 2005) regroupe 14 communes : **Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ennordres, Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon, Ménétréol-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine**, soit environ 15 000 habitants.

Le territoire bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial préservé de grande qualité qui fait partie d'une des destinations touristiques incontournables du Berry. Dynamique par ses deux centres économiques à Aubigny-sur-Nère et Argent-sur-Sauldre qui hébergent des entreprises de rang européen (MECACHROME, WILO INTEC, PARAGON ID, AEQUUS AEROSPACE, BERTHELOT...), le territoire l'est également par la présence de nombreux services et associations, et d'un patrimoine remarquable.

Le secteur agricole s'articule principalement autour de la polyculture. La forêt et les activités connexes, comme la chasse et la pêche, sont également très présentes sur le territoire, en lien avec le massif de Sologne.

L'artisanat constitue une composante essentielle du tissu économique local avec une présence dans la plupart des communes du territoire. Ce territoire allie performance économique, vitalité et qualité de vie.

II. Les compétences statutaires

Les compétences obligatoires :

- **Aménagement de l'espace**
 - Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.
 - Exploitation et travaux d'entretien et d'aménagement du canal de la Sauldre et de l'Étang du Puits conformément aux statuts du syndicat de l'étang du puits et du canal de la Sauldre
 - Développement d'infrastructures touristiques à vocation communautaire.
 - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
 - Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- **Développement économique**
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
 - Promotion du tourisme, dont la création des offices de tourisme
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

Les compétences facultatives :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
 - Création et entretien d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- **Politique du logement et du cadre de vie**
 - Elaboration d'un schéma directeur du logement social
 - Promotion et mise en œuvre d'actions des communes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.
 - Création de services à la population à vocation communautaire
- **Action sociale**
 - Création, gestion et fonctionnement d'un relais d'assistantes maternelles
 - Organisation de séjours de vacances pour les jeunes
- **Etude de faisabilité d'espaces de santé**
- **SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**
- **Mise en place d'un projet artistique et culturel de territoire**
- **GEMAPI : animation et surveillance de la ressource en eau**

III. La vie institutionnelle

La commune de Nançay a rejoint la communauté de communes Sauldre et Sologne le 1^{er} janvier 2021.
Le bureau a été recomposé comme suit :

Présidente : Laurence RENIER
 1^{er} vice-président : Pascal MARGERIN, en charge de l'environnement
 2^{ème} vice-président : Hugues DUBOIN, en charge de l'aménagement et des services à la population
 3^{ème} vice-président : Frédéric BOUTEILLE, en charge de la culture
 4^{ème} vice-président : Alain URBAIN, en charge du tourisme



Les conseillers communautaires :

ARGENT-SUR-SAUDRE	Pierre LOEPER
ARGENT-SUR-SAUDRE	Anne CASSIER
ARGENT-SUR-SAUDRE	Sophie ESPEJO
ARGENT-SUR-SAUDRE	Pascal VILAIN
AUBIGNY-SUR-NERE	Laurence RENIER
AUBIGNY-SUR-NERE	François GRESSET
AUBIGNY-SUR-NERE	Elvire SERRE-SANCHEZ
AUBIGNY-SUR-NERE	Sylvain DUVAL
AUBIGNY-SUR-NERE	Florence LEDIEU
AUBIGNY-SUR-NERE	Didier RAFFESTIN
AUBIGNY-SUR-NERE	Martine MALLET
AUBIGNY-SUR-NERE	Xavier ADAM
AUBIGNY-SUR-NERE	Cécile ABDELLALI
AUBIGNY-SUR-NERE	Olivier JACQUINOT
AUBIGNY-SUR-NERE	Lucile GROUSSEAU
AUBIGNY-SUR-NERE	Vacant
BLANCAFORT	Pascal MARGERIN
BLANCAFORT	Alexandre CERVEAU

BRINON-SUR-SAUDRE	Lionel POINTARD
BRINON-SUR-SAUDRE	Denise SOULAT
CLEMONT	Dominique TURPIN
CLEMONT	Gilles FEVRE
ENNORDRES	Hugues DUBOIN
IVOY-LE-PRE	David DALLOIS
IVOY-LE-PRE	Daniel GAUTIER
LA CHAPELLE-D'ANGILLON	Joël COULON
LA CHAPELLE-D'ANGILLON	Bernard DAUTIN
MENETREOL-SUR-SAUDRE	Bernardino ADDIEGO
MERY-ES-BOIS	Frédéric BOUTEILLE
MERY-ES-BOIS	Marc-Antoine BAILBY
NANCAY	Alain URBAIN
NANCAY	Philippe RAGOBERT
OIZON	Jean-Marc RUIZ
OIZON	Marc GOURDOU
PRESLY	Nicolas MOREAU
SAINTE-MONTAINE	Jean-Yves DEBARRE

Les commissions thématiques :

COMMISSION ENVIRONNEMENT Vice-président délégué: Pascal MARGERIN	COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Présidente: Laurence RENIER	COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES A LA POPULATION Vice-président délégué: Hugues DUBOIN
Xavier ADAM	Bernardino ADDIEGO	Cécile ABDELLALI
Alexandre CERVEAU	Marc-Antoine BAILBY	Xavier ADAM
Bernard DAUTIN	Anne CASSIER	Frédéric BOUTEILLE
Jean-Yves DEBARRE	Alexandre CERVEAU	Joël COULON
Sophie ESPEJO	Joël COULON	Jean-Yves DEBARRE
François GRESSET	David DALLOIS	Gilles FEVRE
Olivier JACQUINOT	Sylvain DUVAL	Daniel GAUTIER
Nicolas MOREAU	Etienne FENART	Catherine HUPPE
Elvire SERRE-SANCHEZ	Florence LEDIEU	Nelly LAVAURE
Denise SOULAT	Lionel POINTARD	Martine MALLET
Jacques VISCAPI	Dominique TURPIN	Murielle PATRON-BAZIN
Guillaume LEFEVRE	Pascal VILAIN	Lionel POINTARD
	Denis IMBAULT	Philippe RAGOBERT
		Elvire SERRE-SANCHEZ
		Philippe STROOBANT

COMMISSION CULTURE Vice-président délégué: Frédéric BOUTEILLE	COMMISSION FINANCES	COMMISSION TOURISME Vice-président délégué: Alain URBAIN
Bérangère CARRÉ	Bernardino ADDIEGO	Anne CASSIER
Sophie ESPEJO	Frédéric BOUTEILLE	Joël COULON
Daniel GAUTIER	Joël COULON	Jean-Yves DEBARRE
Lucile GROUSSEAU	David DALLOIS	Hugues DUBOIN
Michelle KUBICKE	Jean-Yves DEBARRE	Sophie ESPEJO
Odile LE BEUF	Hugues DUBOIN	Daniel GAUTIER
Martine MALLET	Pierre LOEPER	Marc GOURDOU
Patrick MIGAYRON	Pascal MARGERIN	François GRESSET
Murielle PATRON-BAZIN	Nicolas MOREAU	Pascal MARGERIN
Cathy PRUNIER	Laurence RENIER	Martine MALLET
Didier RAFFESTIN	Jean-Marc RUIZ	Patrick MIGAYRON
Gyslène RAMAUGÉ	Denise SOULAT	Laurence RENIER
Annick RUIZ	Dominique TURPIN	Dominique TURPIN
Marie-Christine SCHWAB	Alain URBAIN	

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Titulaires :
Alain URBAIN
Pierre LOEPER
Pascal MARGERIN
Didier RAFFESTIN
Pascal VILAIN
Suppléants :
Alexandre CERVEAU
Daniel GAUTIER
Marc GOURDOU
Martine MALLET
Lionel POINTARD

Nombre de réunions :

- 8 réunions de la Commission Finances
- 6 réunions de la Commission Développement économique
- 6 réunions de la Commission Appels d'Offres et marchés publics (CAO)
- 2 réunions de la Commission Aménagement du territoire - services à la population
- 4 réunions de la Commission Environnement
- 5 réunions de la Commission Culture
- 2 réunions de la Commission Tourisme

En 2021, se sont tenus :

- 1 réunion des maires
- 8 conseils communautaires

IV. Les moyens humains

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Jessica BILLIETTE - attaché titulaire
ACCUEIL - SECRETARIAT - COMPTABILITE
Margaux QUET - adjoint administratif titulaire - secrétaire
ENVIRONNEMENT
Kévin THENAULT - adjoint technique titulaire, responsable du service environnement
Déchèterie
Laurent LARDINOIS - adjoint technique titulaire - gardien de déchèterie
Sébastien GOND - adjoint technique titulaire - gardien de déchèterie
Gestion budget OM
Sylvine THIROT - mise à disposition pour la gestion financière du budget Ordures Ménagères
Emmanuelle COUADE - rédacteur principal titulaire (gestion administrative de la REOM 4h/35h)
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Sylvain GAGEAT - attaché contractuel - développeur économique
PETITE VILLE DE DEMAIN
Isabelle LAGAUTRIERE - attaché titulaire - chef de projet Petite Ville de Demain
RAM
Carole GAUTRON - assistante socio-éducative titulaire - animatrice du RAM
SPANC
Thomas GILLET - adjoint technique contractuel - technicien SPANC
CULTURE
Virginie MAURICE - bibliothécaire titulaire - coordinatrice culturelle
URBANISME
Caroline DUMONT - rédacteur titulaire - instructeur du droit des sols
SEJOURS JEUNES
Bertrand LEVET - mis à disposition pour la préparation et la direction des séjours
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
Denis BIANCONI - mis à disposition pour la gestion de l'aire d'accueil

Les emplois saisonniers :

- Thibault DE LA PALME - ambassadeur de la relance (service civique de 6 mois)
- Céline LAGNEAU, Martine LAGNEAU, Jean-Marc CHEVALLEREAU : distribution de magazines de la CDC
- Jean-Marc CHEVALLEREAU : remplaçant puis saisonnier déchèterie

V. Les moyens financiers

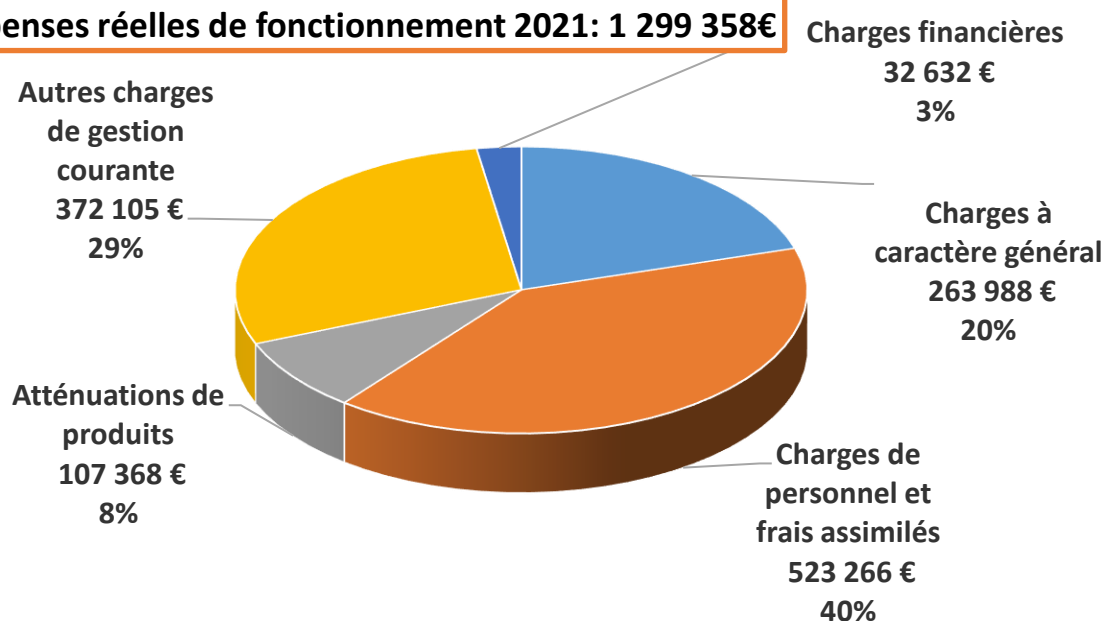
Budget principal

Les résultats du compte administratif 2021 du budget principal de la Communauté de communes se résument comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	
Section de fonctionnement	
Dépenses	1 427 296.33
Recettes	1 688 421.71
Résultat de l'exercice	261 125.38
Résultat antérieur reporté	536 561.21
Résultat de clôture 2021 - à affecter	797 686.59
Section d'investissement	
Dépenses	527 185.54
Recettes	347 802.20
Résultat de l'exercice	- 179 383.34
Résultat antérieur reporté	- 114 581.12
Résultat de clôture 2021	- 293 964.46
Restes-à-réaliser :	
RAR en dépenses	207 210.99
RAR en recettes	63 886.20
<i>solde</i>	- 143 324.79

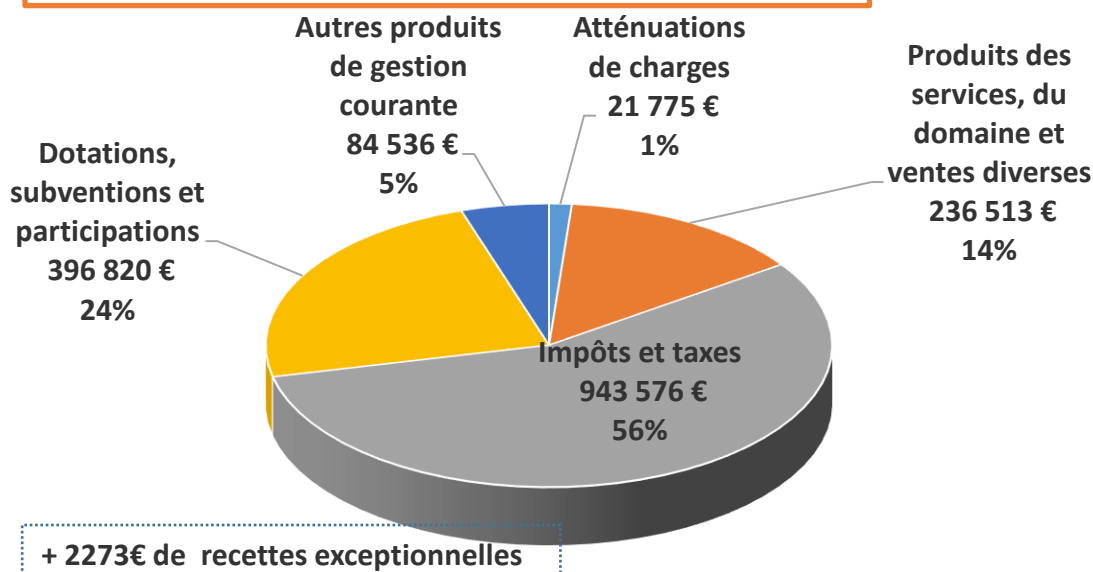
La répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement (c'est-à-dire sans les amortissements) est la suivante :

Dépenses réelles de fonctionnement 2021: 1 299 358€



La répartition par chapitre des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

Recettes réelles de fonctionnement 2021 : 1 685 493€



Fiscalité 2021 :

2021			
	Base	Taux	Produit
TH			122 148€
TVA			379 988€
TFB	15 135 833	1.53%	231 578€
TFNB	1 193 709	3.78%	45 122€
CFE	3 658 262	2.54%	92 920€
CVAE			16 007€
TOTAL			887 763€

Pour rappel en 2020 : 817 745€

Autres recettes fiscales :

TAXE GEMAPI	34 456€
TAXE DE SEJOUR	21 256€
FNGIR	0 (en dépense désormais)
ROLE SUPPLEMENTAIRE	3 711€

Les investissements 2021 :

Les dépenses d'investissement 2021 s'élèvent à **527 185€** :

- 258 000€ au titre de la participation au financement du déploiement de la fibre optique (tranche 2)
- 108 006€ d'aides économiques aux entreprises
- 23 759€ pour le revêtement de sol de l'agence pôle emploi (MDE)
- 13 900€ pour l'acquisition d'un véhicule (Clio)
- 11 994€ pour un logiciel de dématérialisation des documents d'urbanisme

- 6 640€ de participation à l'étude de faisabilité de la véloroute à l'étang du puits
- 3 808€ de remplacement de pièces pour un bateau électrique (batterie, moteur)
- 3 031€ de matériel informatique
- 696€ de participation au SEPCS (au titre de l'investissement)
- 429€ pour la fabrication de plaques pour les totems des zones d'activités
- 296€ pour l'acquisition de 2 vitrines destinées à la devanture de la CDC
- 93 508€ de remboursement du capital de la dette
- 2 928€ d'amortissement de subventions (opérations d'ordre budgétaires).

Les recettes d'investissement 2021 s'élèvent à **347 802€** :

- 197 385€ d'excédents de fonctionnement capitalisés
- 14 303€ de FCTVA sur les dépenses d'investissement de 2021.
- 8 400€ de subvention de l'état (acquisition logiciel dématérialisation urba)
- 127 714€ de dotations aux amortissements (opérations d'ordre).

Budget Ordures Ménagères

BUDGET ANNEXE OM

Section de fonctionnement

Dépenses	1 996 481.60
Recettes	1 927 040.57
Résultat de l'exercice	- 69 441.03
Résultat antérieur reporté	212 752.55
Résultat de clôture 2021 - à affecter	143 311.52

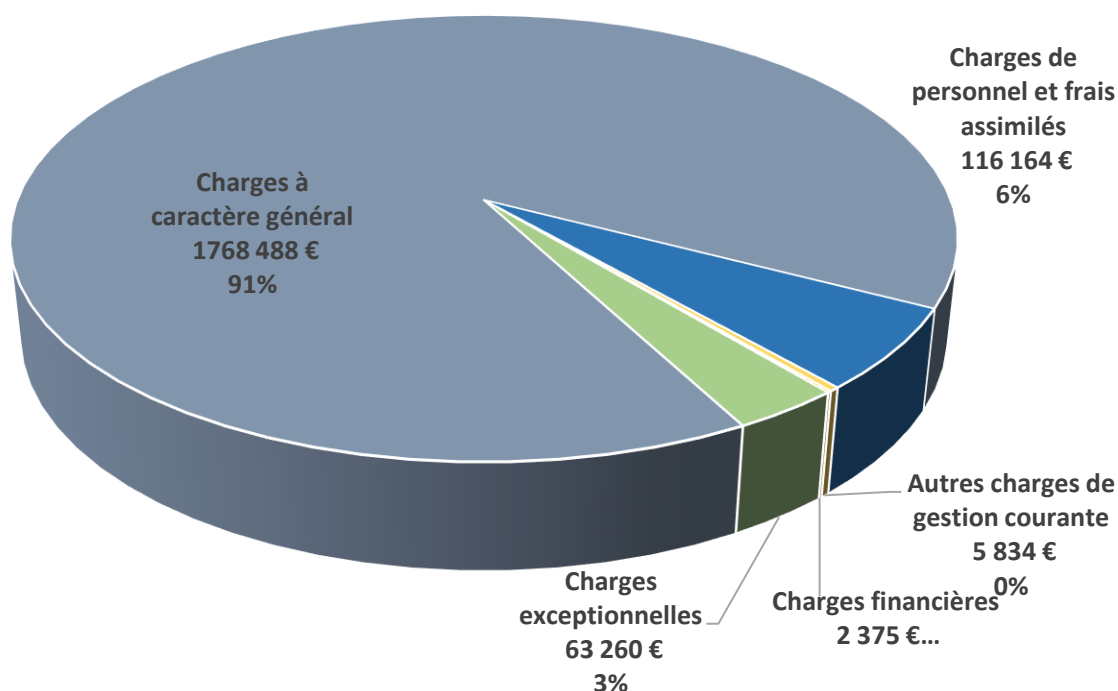
Section d'investissement

Dépenses	1 614 418.80
Recettes	1 421 397.77
Résultat de l'exercice	- 193 021.03
Résultat antérieur reporté	53 645.20
Résultat de clôture 2021	- 139 375.83

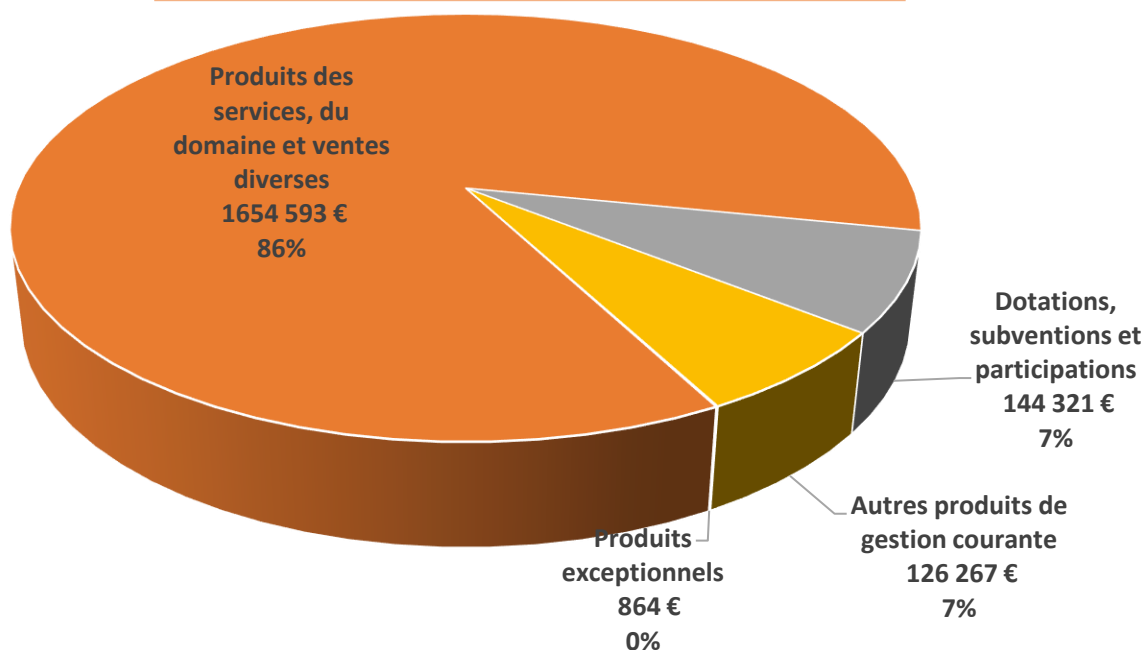
Restes-à-réaliser :

RAR en dépenses	263 636.00
RAR en recettes	294 998.00
<i>solde</i>	31 362.00

La répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement est la suivante :

Dépenses réelles de fonctionnement: 1 956 121 €

La répartition par chapitre des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

Recette réelles de fonctionnement: 1 925 981 €

Les dépenses d'investissement 2021 s'élèvent à **1 614 418€** :

- 1 223 439€ dans la construction de la déchèterie intercommunale
- 269 247€ pour l'acquisition de bacs roulants

- 87 279€ pour l'acquisition de colonnes d'apport volontaire des anciens PAV
- 1 048€ de matériel informatique
- 31 849€ de remboursement du capital de la dette

Les recettes d'investissement 2021 s'élèvent à **1 421 397€** :

- 450 000€ d'emprunt pour la construction de la déchèterie
- 400 000€ de subvention de l'état
- 245 000€ d'emprunt pour l'acquisition de bacs roulants
- 220 865€ de FCTVA sur les dépenses 2021
- 65 000€ de subvention du département
- 40 532€ de dotations aux amortissements (opérations d'ordre)

Budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le budget annexe SPANC retranscrit les dépenses et recettes du service.

L'exécution du budget 2021 est la suivante :

BUDGET ANNEXE SPANC

Section de fonctionnement	
Dépenses	68 276.11
Recettes	81 527.00
Résultat de l'exercice	13 250.89
Résultat antérieur reporté	16 759.70
Résultat de clôture 2021 - à affecter	30 010.59

Section d'investissement	
Dépenses	251.88
Recettes	3 272.40
Résultat de l'exercice	3 020.52
Résultat antérieur reporté	- 2 024.18
Résultat de clôture 2021	996.34



Budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)

Les résultats du compte administratif 2021 du budget annexe ZAE de la Communauté de communes se résument comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE

Section de fonctionnement	
Dépenses	810 414.86
Recettes	801 846.36
Résultat de l'exercice	- 8 568.50
Résultat antérieur reporté	377 285.48
Résultat de clôture 2021	368 716.98

Section d'investissement	
Dépenses	740 888.46
Recettes	660 583.78
Résultat de l'exercice	- 80 304.68
Résultat antérieur reporté	- 342 665.08
Résultat de clôture 2021	- 422 969.76



Deuxième partie

Activités communautaires

I. Aménagement du territoire

1. Opération de Revitalisation des Territoires (ORT)



II. Développement économique - Emploi

La Covid-19 a encore une fois impactée de manière conséquente l'année 2021. La Communauté de communes s'est dès lors mobilisée pour accompagner au mieux l'ensemble des entreprises du territoire dans ce contexte particulier.

1. Plan de Relance

Afin de relancer l'économie française dans le contexte de crise généré par l'épidémie de la Covid-19, le Gouvernement a mis en place France Relance.

a. Mesures

La mise en place de France Relance s'est structurée autour de 3 axes :

- Écologie et transition énergétique
- Compétitivité des entreprises
- Cohésion des territoires

Ces axes ont été déclinés en plusieurs centaines de dispositifs d'accompagnement dont plusieurs dizaines étaient accessibles aux entreprises.

La Communauté de communes s'est donc employée à se faire le relais de ces différents dispositifs auprès des entreprises du territoire, à identifier les projets, les accompagnements possibles, mais aussi faciliter la constitution des dossiers de demande de financement ou l'appui pour la validation de ces dossiers.



Ces actions ont permis à 11 projets industriels structurants pour le territoire d'être sélectionnés et accompagnés par France Relance.

b. Ambassadeur pour la Relance et la Cohésion



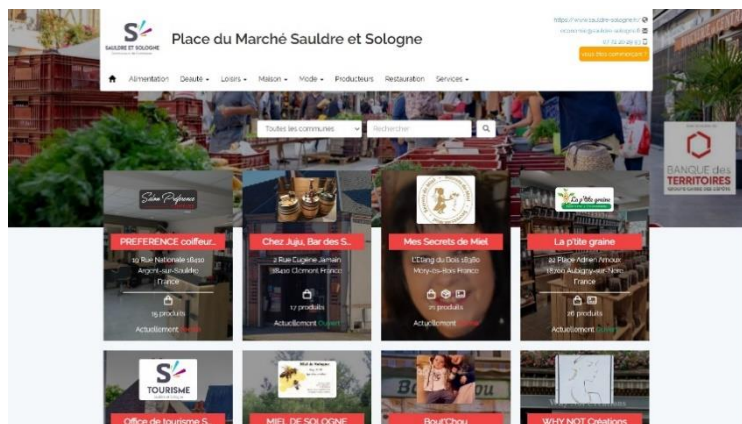
Place du Marché Sauldre et Sologne.

Face à la multitude des dispositifs de France Relance et à la difficulté pour les plus petites entreprises de se positionner sur ces dispositifs, la Préfecture du Cher a mis en place les Ambassadeurs pour la Relance et la Cohésion (ARC). Concrètement, les collectivités volontaires du département ont accueilli pour une durée de 6 mois un jeune en service civique. La Communauté de communes a ainsi accueilli durant 6 mois Thibault DE LA PALME qui a accompagné les plus petites entreprises dans l'identification et la sollicitation des aides de France Relance, notamment sur le volet numérique. Par ailleurs, Thibault DE LA PALME a également suivi le déploiement de la

2. Place du Marché Sauldre et Sologne

Pour accompagner et épauler les commerçants - artisans du territoire dans leur digitalisation mais aussi permettre aux habitants de facilement consommer localement, la Communauté de communes a mis en place la Place du Marché Sauldre et Sologne.

Concrètement, les commerçants et producteurs du territoire disposent d'un outil pour créer leur boutique en ligne simplement. L'ensemble de ces boutiques numériques est agrégé et visible sur la Place du Marché Sauldre et Sologne, accessible sur le site de la communauté de communes www.sauldre-sologne.fr et sur le site des communes du territoire.



De la même manière qu'il parcourt la rue commerçante de son bourg, un habitant peut, derrière son écran, voir la diversité des commerçants et artisans du territoire et commander dans la ou les boutiques de son choix.

Une trentaine de commerçants sont présents sur cette plateforme.

La Communauté de communes a reçu une subvention de la Banque des Territoires à hauteur de 14 524,80€ pour la mise en place de cette plateforme.

3. Subventions octroyées par la Communauté de communes

La Communauté de communes a maintenu ses autres dispositifs d'aides directes aux entreprises. La collectivité est également partenaires d'organismes qui participent au financement des entreprises.

a. Aide à l'immobilier

En 2021, huit dossiers d'aide à l'immobilier ont été validés pour un total de 102 953,87€.

Ces aides de la Communauté de communes ont permis cinq subventions complémentaires de la Région Centre-Val de Loire à hauteur de 117 332,52€.



Date attribution	Bénéficiaire	Montant	Centre-Val de Loire
22/04/2021	Fromagerie Patrouillats	4 397,90	/
22/04/2021	Pissier SA	24 170,28	31 421,36
22/04/2021	SCI le Vieux Chêne	15 637,10	20 328,23
13/07/2021	PIERMANT Alain	5 850,82	5 850,82
08/09/2021	SAS Despres	9 712,12	12 625,76
20/12/2021	LETOURNEAU Sylvain	4 950,00	/
20/12/2021	PONCHON Ludovic	2 000,00	/
20/12/2021	Confection d'Argent	36 235,65	47 507,00
TOTAL		102 953,87	117 332,52

b. Aide aux TPE

Six entreprises de Saultre et Sologne ont bénéficié de l'Aide TPE en 2021, représentant un total de 24 470,96€ de subventions.

Date attribution	Bénéficiaire	Montant
23/04/2021	Chai Martin	2 077,96 €
23/04/2021	Fromagerie des Patrouillats	3 492,29 €
13/07/2021	PIERMANT Alain	5 000,00 €
13/07/2021	GAULT Aurélien	5 000,00 €
08/09/2021	L'instant T de Sophie	1 282,23 €
20/12/2021	COMETTO Romuald	2 618,48 €
TOTAL		24 470,96

c. Initiative Cher - prêts d'honneur

L'association Initiative Cher accorde des prêts d'honneurs aux entreprises en création, développement et en situation de reprise. Ces prêts d'honneurs sont des prêts à taux zéro, remboursables sur 36 à 60 mois et obligatoirement adossés à un prêt bancaire.

Par le biais de son partenariat avec Initiative Cher (cotisation de 4 850€ en 2021), la Communauté de communes offre la possibilité aux entrepreneurs du territoire d'accéder à des financements complémentaires. Au total, en 2021, cinq entrepreneurs ont bénéficié d'un prêt d'honneur pour un total de 45 500€.

d. Fonds Renaissance Centre-Val de Loire

Le Fonds Renaissance auquel la Communauté de communes a contribué à hauteur de 35 000€ aux côtés de la Région et de la Banque des Territoires devait initialement prendre fin au 31/12/2020, mais du fait de la persistance de l'épidémie de la Covid-19 a été prolongé jusqu'au 30 juin 2021. Deux nouveaux dossiers ont été accompagnés au titre de ce Fonds sur 2021 pour un total de 40 000€ d'avances remboursables.



Date attribution	Bénéficiaire	Commune	Montant avance remboursable
15/01/2021	L'Antilope	Nançay	20 000,00
15/06/2021	Le Château de Moison	Ivoy-le-Pré	20 000,00
TOTAL			40 000,00



4. Emploi - formation

L'année 2021 a permis de poursuivre le travail engagé avec le PETR Centre-Cher en vue de la mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale.

Différents ateliers de travail en lien avec les différents partenaires de l'emploi et la formation ont permis d'aboutir à la formalisation d'un plan d'action articulé autour de 5 axes stratégiques et 12 actions prioritaires :

- Renforcer la coordination, améliorer la lisibilité et la mobilisation des outils existants
- Renforcer la promotion des secteurs et métiers clés du territoire
- Renforcer les liens entre les entreprises et les habitants du territoire
- Coordonner le recueil et la réponse aux besoins RH des entreprises
- Permettre aux habitants d'être acteurs de leur projet professionnel.



5. Maison de l'emploi du Pays Sancerre Sologne

La maison de l'emploi en quelques chiffres :

En 2021, ce sont :

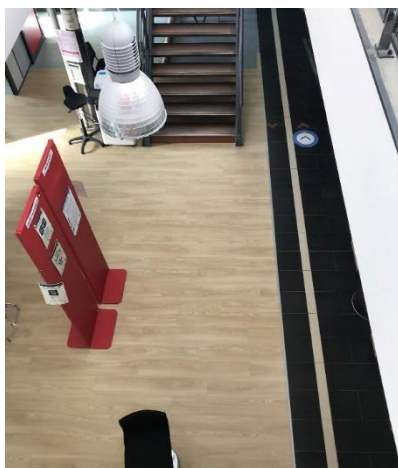
* 6 705€ perçus par la CDC pour des locations de salles auprès de 6 partenaires œuvrant dans le domaine de l'emploi, de l'insertion et du développement économique.

* 74 023€ de loyers perçus par les 2 locataires permanents :

- Pôle emploi
- Mission locale du Pays Sancerre Sologne

Côté investissement, la CDC a versé 23 759€ à la SARL GALERNE pour les travaux de revêtement des sols de l'agence pôle emploi.

La réfection des sols de la mission locale sera inscrite au budget 2023.



III. Environnement

✓ Collecte et traitement des déchets

Les compétences de la Communauté de communes en matière de gestion des déchets sont :

- La collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés une fois par semaine,
- La collecte en points d'apport volontaire des journaux, revues, magazines, du verre et des emballages recyclables,
- La collecte des déchets acceptés en déchèterie et la gestion de cet équipement, sans restriction quant au nombre de passages des usagers,
- Le transport et le traitement de tous les déchets collectés.

La gestion du service de collecte et traitement des déchets doit nécessairement être retranscrite dans un budget annexe. Le service doit être financé par des ressources propres. Depuis 2012, le service de collecte et traitement des déchets de la Communauté de communes est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).

La synthèse de l'année 2021 est la suivante :





14 854 habitants



211 kg/habitant



58.39 kg/habitant



11.59 kg/habitant



45.97 kg/habitant



8.33 kg/habitant

Refus de tri



**339.57
kg/habitant***

Poids total par habitant :

674.85 kg

**Dépenses totales par
habitant :**

241.49 €

-16.13 €

**Recettes totales par
habitant :**

225.36 €

* calculé sur 11 967 habitants

✓ Action visant à la réduction de la production de déchets

En 2021, la Communauté de communes poursuit son action en faveur de la réduction des déchets par la vente de **44 composteurs** aux habitants du territoire. La Communauté de communes encourage l'achat de composteurs en prenant à sa charge plus de 50% du prix.

Pour rappel, un composteur de 400L est vendu 20€ et un composteur de 600L est vendu 30€.

✓ Construction et inauguration de la déchèterie intercommunale

Depuis le 1er septembre 2021, les habitants du territoire bénéficient d'une nouvelle déchèterie **beaucoup plus grande, plus fonctionnelle** et permettant **d'améliorer efficacement le tri des déchets**.

Disposant de 9 quais, la déchèterie permet de collecter de manière séparée dans des bennes différentes le carton, le mobilier, le bois traité, le bois non traité, les gravats, les métaux et en dernier ressort les encombrants non valorisables, qui finiront en enfouissement.

La déchèterie comporte également des containers pour la collecte des appareils électroménagers, des appareils électriques et électroniques, des lampes, des piles, des cartouches, des huiles, des pneus, du textile etc.

Pour le dépôt des végétaux, la nouvelle déchèterie dispose d'une plateforme au sol afin de faciliter le déchargement des remorques.

Le nouveau site permet également le déploiement de la filière « EcoDDS » pour séparer finement les déchets dangereux. Certains de ces produits de jardinage, de bricolage et de décoration, sont soumis au paiement d'une éco participation lors de l'achat, éco participation qui finance une partie du traitement, et réduit d'autant le coût de traitement supporté par la collectivité.

Une déchèterie tournée vers l'avenir. Le site dispose de suffisamment d'espace pour mettre en œuvre les nouvelles filières de tri qui vont se déployer prochainement pour la collecte des jouets, ou des articles de sport et de loisirs par exemple. Il s'agit d'anticiper le déploiement de nouvelles filières dites REP pour Responsabilité Elargie aux Producteurs. La responsabilité élargie du producteur s'inspire du principe « pollueur-payeur ». Le dispositif de REP implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) sont responsables de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, de leur éco-conception jusqu'à leur fin de vie, ce qui réduit le coût de traitement de ces déchets pour la collectivité en charge de la collecte.



Inauguration de la déchèterie le 31 août 2021



✓ Collecte des emballages ménagers et extension des consignes de tri

Face à l'augmentation inéluctable et conséquente des coûts de collecte et de traitement des déchets, ainsi que des taxes associées, la Communauté de communes a suivi le choix de la majorité de la population après consultation, en opérant en 2021 un changement important dans le mode de collecte des emballages.

Dans le but de contenir autant que possible le montant de la redevance, il est désormais demandé aux usagers d'apporter leurs emballages ménagers et leurs papiers dans les 70 bornes d'apport volontaire réparties sur le territoire intercommunal.

Le déploiement des bornes d'apport volontaire a fait l'objet d'ajustements depuis sa mise en place en septembre 2021, et la Communauté de communes va poursuivre ce déploiement en 2022 pour améliorer les conditions de dépôts, afin qu'il n'y ait plus de débordement.

Avec la mise en œuvre de l'« extension des consignes de tri », la Communauté de communes répond avec quelques mois d'avance à l'obligation légale, qui impose cette mise en conformité à l'échelle nationale au 1er janvier 2023. A compter de cette date, la consigne de tri sera la même sur tout le territoire français. Les habitants n'auront plus à se poser de question : un emballage ménager devra être jeté dans une poubelle jaune.



✓ Le Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

La communauté de communes assure :

- Le contrôle de conception et de bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Le diagnostic des installations non collectives existantes à l'exclusion de l'entretien de ces installations
- Le contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes.

Au 31 décembre 2021, on estime à 2 800 le nombre de dispositifs d'ANC sur notre territoire, soit 6 900 habitants concernés.

Nombre de contrôles réalisés en 2021 :

- Contrôles de conception et implantation : 51
- Contrôles de bonne réalisation : 31
- Contrôles initiaux ou périodiques de bon fonctionnement : 471
- Dont diagnostics dans le cadre d'une vente : 98

**Au total
553 contrôles et
diagnostics
réalisés**

Pour rappel en 2020 : 380 contrôles réalisés

Le nombre de contrôles de bon fonctionnement est encore supérieur à l'année précédente. La proximité du technicien avec les usagers contribue à la création d'une dynamique de réhabilitation des dispositifs non conformes. Le renouvellement du parc d'installations permettra l'amélioration des rejets au milieu naturel.

Depuis le recrutement d'un technicien en 2020, les délais de prise de rdv sont fortement réduits. Cela facilite les démarches de vente, construction et réhabilitation.



IV. Services à la population

✓ Relais d'Assistantes Maternelles - RAM

L'année 2021 a été perturbée par un confinement de trois semaines courant avril suivi du départ en congé maternité de Carole Gautron pour une période de 6 mois. Une nouvelle organisation s'est mise en place durant cette absence.

Au total se sont tenues :

- 3 séances d'éveil sensoriels avec « le moulin des sens » (15 enfants en ont bénéficié)
- 4 séances d'ateliers de psychomotricité (15 enfants en ont bénéficié)

Durant le congé maternité de l'animatrice, des kits d'ateliers d'éveil ont été confectionnés et distribués aux assistantes maternelles et parents intéressés.

Une fois par mois, deux kits ont été mis à disposition par le biais du RAM ou des communes.

Spectacles

« L'arbre aux p'tites bêtes » le 16 juin 2021

« Bruissements d'images » le 1^{er} décembre 2021



Itinérance du RAM

En 2021, l'animatrice s'est déplacée dans les communes de Blancafort (13 ateliers), Ivoy le Pré (7 ateliers), Aubigny sur Nère (37 ateliers), Oizon (8 ateliers) et La Chapelle d'Angillon (18 ateliers).

✓ Formation PSC1

En partenariat avec le SDIS, la communauté de communes a organisé une formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » à destination de 3 assistantes maternelles, 1 jeune et 5 employés municipaux.



V. Office de Tourisme

En 2021, la commune de Nançay a intégré la Communauté de Communes Sauldre et Sologne. Par conséquent le territoire de compétence de l'OT s'est vu grandir et dispose désormais d'un Bureau d'Information Touristique (BIT) à Nançay.

✓ Bilan de la fréquentation touristique 2021

Cette saison touristique 2021 est marquée par l'ouverture du BIT de Nançay.

Ce dernier a ouvert ses portes du 1^{er} mai au 30 septembre, 7j/7 de 10h à 18h30.

A l'intérieur des locaux, nous avons procédé à quelques aménagements, en partenariat avec la commune, afin de faciliter l'accueil du public et délimiter l'espace accueil de l'espace exposition.

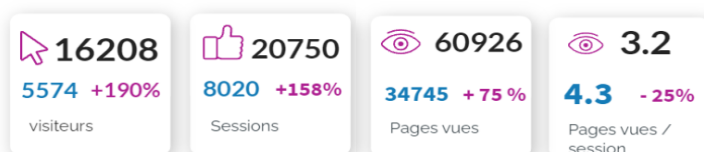
Nous avons accueilli une exposition temporaire sur le thème de la peinture avec l'artiste Evelyne Fouju, sur la période de juin à septembre.

Nous retrouvons avec plaisir une exposition permanente, plébiscitée il y a quelques années, reconstituant « la boutique de l'Oncle Florentin », qui n'est autre que l'oncle d'Alain Fournier, l'auteur du roman français le plus lu au monde après « le Petit Prince », à savoir « Le Grand Meaulnes ». Cette exposition a vu le jour grâce à quelques bénévoles souhaitant mettre en lumière les liens entre Nançay et Alain Fournier.

Statistiques de fréquentation de la haute saison :

– Site web

www.aubigny-sologne.com



Réseaux sociaux

Facebook en quelques chiffres

Nombre de fans + 1033 fans



+ de 3600
partages

2021 : 18 posts
2020 : 22 posts
NB de posts/mois

2020 + de 1700 vu/mois
2021 + de 2100 vu/mois
Portée des posts

Réseaux sociaux

 Instagram

Nombre de fans



1400 fans

En moyenne
8 posts/mois

+ de 4500
comptes
touchés/
mois



Cette saison 2021 est sensiblement identique à celle de 2019, qui est la référence locale en termes de fréquentation. Cela se traduit par un accueil physique de 7 000 personnes réparties entre l'office de tourisme et de son bureau d'information touristique.

1. Création d'un site internet de destination en anglais

L'Office de tourisme Sauldre et Sologne a réalisé en 2020 un site internet à l'échelle de sa destination afin d'améliorer et de rendre plus qualitative son image. Il s'est appuyé sur l'expertise et le savoir-faire d'un prestataire spécialisé, chargé de proposer une solution graphique et technique adaptée et de mettre en œuvre l'ensemble des prestations associées nécessaires à son déploiement, Iris Interactive.

Cette année nous avons donc décliné le site en version « Anglaise » avec les mêmes spécifications techniques et graphiques que la version standard.

2. Création d'un guide d'accueil touristique

L'Office de tourisme ne disposait pas de guide d'accueil touristique exhaustif, répertoriant l'ensemble des prestataires. Ce projet devait voir le jour pour la saison 2020 mais a été repoussé en raison du contexte sanitaire.

C'est donc début 2021 que nous avons réalisé et imprimé les guides servant à mettre en avant nos prestataires et également fréquemment demandé par les visiteurs. Le travail a été confié à un professionnel pour la partie conception graphique ainsi que l'impression.

Dépenses TTC			Recettes		
Conception du guide	920 €		FEADER	6 698.75 €	80 %
Impression du guide	7 453.44 €		Autofinancement	1 674.69 €	20 %
TOTAL	8 373.44 €	100 %	TOTAL	8 373.44 €	100 %

3. Marque Sologne

Le territoire Sauldre et Sologne continue d'adhérer à la marque Sologne depuis 2020. Dans le cadre du partenariat avec la marque Sologne, un nouveau document a été réalisé en 2021, il s'agit d'une brochure sur les itinérances douces. Cette dernière met en avant une sélection d'itinéraires pédestres, équestres et cyclos. La brochure est diffusée sur 3 départements (Cher, Loiret, Loir-et-Cher) via le réseau des Offices de Tourisme.

4. Bourses touristiques

Notre structure a participé à la bourse touristique virtuelle organisée par l'AD2T.
 Nous avons également participé à la bourse touristique de la marque Sologne au printemps.

5. Sorties Nature

Durant la période de haute saison, nous avons mis en place des sorties nature en partenariat avec la Maison de l'Eau et l'Association Nature Image Découverte. Cela s'est traduit par 6 sorties, sur les thématiques suivantes : Les oiseaux dans la ville, les champignons, les petites bêtes de la sauldre et bain de forêt.

6. Féerie de Noel

Pour les fêtes de fin d'année, l'OT s'associe à la municipalité d'Aubigny, les commerçants et des bénévoles afin d'organiser des animations durant le mois de décembre. Cela se traduit par la création et l'organisation d'une chasse au trésor, la mise en place de balades gourmandes en nocturne aux lampions, un concours de dessin... afin de dynamiser le centre-ville.

7. Appui aux prestataires touristiques

Parmi les missions de l'office de tourisme, l'appui aux prestataires fait partie des essentielles. Cela se traduit de manière quotidienne au travers du lien que l'on crée avec eux, pour la mise à jour des informations Tourinsoft, la création de projets et produits touristiques, l'échange autour des brochures...

Cette année nous avons également accompagné plusieurs prestataires dans des dossiers de demande de subvention pour le développement de leurs structures, aides COVID et projets touristiques. Nous avons aussi participé à l'élaboration de documents de communication.

8. Location de VAE, bateaux électriques et step paddle

Cette année, l'OT Sauldre et Sologne a acheté 4 vélos à assistance électrique supplémentaires destinés au bureau d'information touristique de Nançay, ce qui porte à 14 VAE répartis entre l'OT et le BIT. Les vélos sont des « vélos tout chemin » qui s'utilisent sur des routes, et voies carrossables... Ces vélos permettent à tous public de découvrir de belles et longues balades, ils disposent d'une autonomie de 80 kilomètres. Casques, pompe et sièges pour enfants sont fournis.

Plusieurs parcours sont disponibles, avec des distances comprises entre 18 et 40 kilomètres. Ces itinéraires permettent de découvrir le patrimoine naturel, bâti et culturel de notre territoire en passant par des points d'intérêts touristiques forts. Nous avons comptabilisé une centaine de locations de vélo sur la saison.

Le développement des itinérances douces est un axe de développement stratégique pour notre destination, vecteur d'économie touristique.

La location de bateaux électriques sur le canal de la Sauldre, au départ d'Argent-sur-Sauldre et à destination de l'Etang du Puits a fonctionné normalement cet été en juillet et août. L'OT s'occupe en totalité du fonctionnement de cette activité qui a connu des difficultés cette année. 1 seul bateau a fonctionné à cause de pannes mécaniques sur le second.

9. Golf en campagne

A l'initiative du Comité du Cher de golf et de la municipalité d'Aubigny-sur-Nère, un parcours de « Golf en campagne » a été créé autour du parc des sports. Il s'agit d'un parcours de 11 trous pour une pratique du golf originale dans un cadre naturel. Il s'adresse à tous, entre amis ou en famille et sera l'occasion de s'initier, s'amuser et se détendre en plein air. L'OT Sauldre et Sologne a repris la main sur cette activité et s'occupe d'accueillir les participants, les briefier et leur fournir l'équipement nécessaire à la pratique de l'activité, qui est gratuite. Au total, 180 participants ont testé cette activité.

10. Visites de ville

L'office de tourisme met en place depuis de nombreuses années des visites guidées pour les individuels tous les mardis matin ainsi que des visites de groupe sur demande.

Visites individuelles : 400 participants.

Visites de groupe : 485 participants.

11. Réseaux sociaux

✓ Instagram

Plateforme inspirationnelle, Instagram est aujourd'hui le **réseau social le plus utilisé par les Français pour trouver leur prochaine destination de voyage**. Il est utilisé afin de **développer l'image de marque, créer un lien avec les utilisateurs** ou encore **promouvoir des produits**.

Le compte Instagram « Tourisme_Sauldre_et_Sologne » a été lancé en novembre 2019.

Il compte à ce jour 1 400 abonnés et plus de 4 500 comptes sont touchés par mois.





La page compte plus de 3 300 fans, en une année nous avons gagné 1 033 fans. La portée de chaque post est supérieure à 2 100 vues par mois.

12. Recrutements

Durant la période de haute saison (juin à fin septembre), nous avons recours au recrutement de 4 saisonniers, répartis entre l'office de tourisme situé à Aubigny-sur-Nère et le BIT de Nançay.



VI. Culture

La programmation culturelle

✓ La saison culturelle intercommunale 2021

Comme en 2020, la saison culturelle intercommunale 2021 a été largement marquée par la crise sanitaire. Initialement prévue de janvier à décembre, la saison n'a pu démarrer que le 29 mai 2021. Beaucoup de programmeurs ont cherché à reporter leurs manifestations, ce qui n'était pas évident dans un programme déjà chargé auquel venaient les reports de la saison 2020. Certaines dates ont été directement décalées à la saison 2022 alors que d'autres ont été purement et simplement annulées.

A l'inverse, de nouvelles manifestations ont été créées, notamment pendant l'été qui était auparavant une période plutôt creuse dans la saison culturelle. Certains programmeurs ont ainsi saisi des opportunités ou répondu aux sollicitations des artistes qui ont cherché à créer de nouvelles formes pour se jouer au plus près du public.



Manifestations portées par la Communauté de communes (CDC)	5 manifestations (Dont 2 en partenariat avec le RAM)
Manifestations portées par des communes de la CDC	24 manifestations Portées par 9 communes : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Ennordres, Ivoy-le-Pré, Ménétréol-sur-Sauldre, Oizon et Sainte Montaine.
Manifestations portées par des associations de la CDC	27 manifestations Portées par 13 partenaires associatifs
Total des manifestations en 2021	56 manifestations organisées dans les 14 communes de la CDC

✓ La programmation portée par la communauté de communes en 2021

La communauté de communes a organisé 5 manifestations en 2021 :

1/ **Mercredi 29/09/2021 à Aubigny-sur-Nère : le spectacle *L'arbre aux petites bêtes* par la Compagnie Allo Maman Bobo (45), en partenariat avec le RAM.** La représentation était gratuite, les assistantes maternelles et les crèches étaient prioritaires. Avec 45 enfants et 21 accompagnateurs, le spectacle était complet (plusieurs inscriptions ont même été refusées pour respecter la jauge demandée par la compagnie).

2/ **Mercredi 25/08/2021 : les Concerts autour d'Alain-Fournier par les ensembles Le Concert Idéal (18) et Cairn (45).** Cette manifestation s'est ajoutée en cours de saison, suite à une sollicitation des artistes. La thématique autour d'Alain-Fournier a été trouvée en concertation avec les artistes. Deux petits concerts gratuits ont été organisés en après-midi dans les communes de La Chapelle d'Angillon et de Méry-es-Bois. Ils étaient conçus comme des « mises en bouche » pour faire découvrir l'univers des

musiciens. Un concert final réunissait les 2 ensembles à Nançay en soirée.
 des compléments pour mettre en valeur le patrimoine communal des 3 villages.

Concert du Concert Idéal à La Chapelle d'Angillon, 30 min. Gratuit	80 personnes
Concert du Cairn à Méry-es-Bois, 30 min. Gratuit	80 personnes
Concert du Concert Idéal et de Cairn. 1h45. 8€ / 6 €	53 personnes
TOTAL	213 personnes

3/ **Samedi 23/10/2021 à Aubigny-sur-Nère : le spectacle *Comme un air des Clash* par la Compagnie Troll (37) à l'occasion du Salon du Polar et du Livre.** Ce spectacle pour grands ados et adultes était une expérimentation pour apporter un complément au Salon du Polar et du Livre. Il a attiré peu de public : 20 personnes. L'expérimentation ne sera pas reconduite.

4/ **Du lundi 29/11/2021 au mercredi 01/12/2021 : le spectacle *Je te Promets* par la compagnie Les Fous de Bassan (45).** Ce spectacle a été organisé dans les 2 EHPADs (Argent-sur-Sauldre et Aubigny-sur-Nère) et les 2 foyers MARPA (Blancafort et La Chapelle d'Angillon) du territoire. La représentation d'Aubigny-sur-Nère a dû être annulée en raison de cas de COVID dans l'établissement, elle a été reportée en 2022. Ce spectacle a été apprécié des résidents et des personnels de direction et d'animation. Cette 1^{ère} expérience va donner lieu à un partenariat pour les prochaines saisons.

5/ **Mercredi 01/12/2021 à Aubigny-sur-Nère : le spectacle *Bruissements d'images* par la Compagnie Le souffle des Livres (93), en partenariat avec le RAM.** Face à la demande des professionnels de l'enfance et des familles, plusieurs représentations ont été organisées. Les 2 représentations du matin étaient réservées aux assistantes maternelles et aux crèches, les 2 de l'après-midi étaient réservées aux accueils de loisirs et aux familles. Au total, ce sont 169 personnes qui ont assisté au spectacle (120 enfants et 49 adultes).

✓ La coordination par la communauté de communes

La communauté de communes assure la coordination de la saison.

Elle centralise toutes les dates pour constituer des **demandes de subventions** auprès de la Région Centre-Val de Loire au titre du Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT), et auprès du Département du Cher au titre du Contrat Culturel de Territoire (CCT).

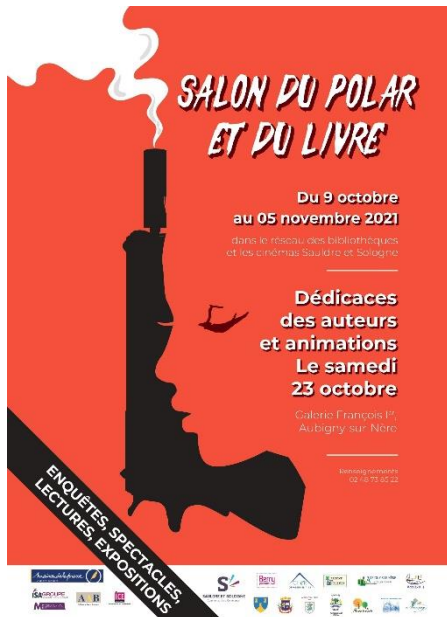
Elle met également en place une **communication commune** à travers la brochure culturelle et une affiche par spectacle. En 2021, la brochure annuelle n'a pas pu être réalisée en raison du contexte sanitaire : un premier livret a été édité pour présenter le programme initialement prévu au 1^{er} trimestre, les manifestations estivales ont été uniquement annoncées par des affiches, une brochure consacrée au dernier trimestre a pu être réalisée.

La communauté de communes accompagne les partenaires dans la **construction de leur projet**. En effet, si certains partenaires disposent de personnels chargés des actions culturelles ou de bénévoles aguerris à l'exercice, beaucoup de programmeurs ont besoin d'aide pour trouver les artistes et pour prévoir la logistique nécessaire aux spectacles. La coordinatrice culturelle met donc en place un accompagnement personnalisé pour chaque programmeur.

Enfin, pour faciliter les conditions techniques, la communauté de communes **met gratuitement à disposition** des partenaires de la saison culturelle des praticables de scènes.



Le réseau des bibliothèques Sauldre et Sologne



Le travail de mise en réseau des 10 bibliothèques du territoire (Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ivoy-le-Pré, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, et Sainte Montaine) se poursuit. Face au contexte sanitaire, les actions en réseau se sont limitées au 4^e Salon du Polar et du Livre. La manifestation s'est déroulée du 9 octobre au 5 novembre.

Chaque bibliothèque était invitée à proposer **une ou plusieurs manifestations dans sa bibliothèque**. Certaines animations ont réuni plusieurs équipes : des heures du contes ont été menées par les bibliothécaires d'Argent-sur-Sauldre, Clémont et Oizon ; le musée Marguerite Audoux a fédéré les équipes d'Argent-sur-Sauldre, Clémont, Méry-ès-Bois et Aubigny-sur-Nère pour la création d'une saynète ; une exposition a été proposée en itinérance sur 3 bibliothèques.

Des actions communes à l'ensemble du réseau ont également ponctué ce programme. Le concours de dessins

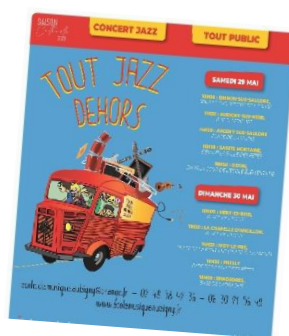
devient un événement attendu des jeunes artistes. Il s'est ouvert aux adolescents et aux adultes en 2021. Au total, ce sont près de 200 œuvres qui ont été déposées. Un espace d'animations dédié aux enfants a été tenu par des bibliothécaires de tout le réseau lors de la journée de dédicaces des auteurs le samedi 23 octobre 2021.

Le projet culturel de territoire

Initié fin 2019 et mis entre parenthèses lors de la période COVID, le Projet Culturel de Territoire pour la période 2022 à 2026 a été remis au Conseil Départemental du Cher (il est téléchargeable sur le site de la CDC www.sauldre-sologne.fr). Ce document était en effet demandé par notre partenaire financier afin d'avoir une feuille de route pour le développement culturel sur la Communauté de Communes Sauldre et Sologne. Cette démarche a été menée par la commission culture de la CDC, composée de 14 représentants des communes, de la présidente Laurence RENIER, de la Directrice Générale des Services et de la coordinatrice culturelle. Elle comportait plusieurs étapes : un état des lieux, un diagnostic, une concertation et un plan d'actions pour les 5 années à venir. Les principaux axes de travail identifiés sont les suivants :

- Des manifestations au cœur même du territoire
- La culture comme liens entre les habitants
- L'implication des acteurs culturels locaux et des habitants dans le développement culturel du territoire
- La Communauté de Communes comme structure de conseils et de coordination des projets culturels
- Une attention particulière portée aux jeunes enfants, aux adolescents et aux seniors qui bénéficiaient jusqu'ici d'un accès plus limité que les autres publics à la culture
- Une amélioration de la communication autour des actions menées

Le plan d'action sera mis en œuvre par la commission culture à partir de 2022.



TOUT JAZZ DEHORS

La Communauté de Communes Sauldre et Sologne a également apporté un soutien actif à la tournée *Tout Jazz Dehors* organisée dans 10 communes du territoire les 29 et 30 mai, par l'Ecole de Musique d'Aubigny-sur-Nère. En effet, face aux difficultés liées aux contraintes sanitaires, l'école de musique a sollicité une aide technique et financière. Le service culture a donc assuré la rédaction d'un protocole sanitaire spécifique, la coordination avec les 10 communes, l'aide au repérage technique, une partie de la logistique lors des deux jours de tournée et la prise en charge de repas lors de la tournée.



VII. Urbanisme - Autorisation du droit des sols

Le service urbanisme mutualisé, ouvert depuis juillet 2015, a instruit en 2021 les dossiers de **11 communes** de la CDC Sauldre et Sologne : Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Ivoy-le-Pré, La Chapelle d'Angillon, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine.

Ce service instruit différents types de dossiers à savoir :

- Les **D**éclarations **P**réalables
- Les **P**ermis de **C**onstruire
- Les **P**ermis de **D**émolir
- Les **C**ertificats d'**U**rbanisme **b**

Nombre de dossiers instruits en 2021 par commune et par type :

	ARGEN T/S	BLANC AFORT	BRIN ON/S	IVOY LE PRE	CHAPE LLE D'ANG ILLON	MERY ES BOIS	NANCA Y	OIZON	PRESLY	STE MON TAIN E	AUBI GNY SUR NER E
PC	11	19	10	11	2	6	15	11	0	3	31
PC modif	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	3
DP	56	24	32	21	15	13	24	20	6	7	158
PD	0	1	2	2	0	1	1	0	1	0	6
CUb	7	8	7	5	3	3	8	4	0	6	13
PA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AT ERP	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	9
TOTAL	74	52	51	39	22	23	48	36	7	16	220
AP enseig ne											5
CUa											139
Totaux	368										364
ACTIVITE TOTALE DU CENTRE INSTRUCTEUR											
732											

* Les dossiers de la commune d'Aubigny sur Nère ne sont pas facturés à la CDC.

Pour rappel en 2020 : 416 dossiers instruits, soit une hausse de 76%.

